



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AIN

Direction départementale de la
protection des populations

**ARRETE PREFECTORAL N° 10-11 DESIGNANT UN ASSISTANT SANITAIRE APICOLE POUR
LA PROPHYLAXIE DES MALADIES DES ABEILLES**

Le Préfet de l'Ain,
Chevalier de la légion d'honneur,

VU le code rural, livre II, articles L211-6 et 7,8,9 – L223-2 et 3,4,5,7 ;

VU l'arrêté ministériel du 11 août 1980 modifié relatif à la lutte contre les maladies réputées contagieuses des abeilles ;

VU l'arrêté ministériel du 16 février 1981 relatif à l'application des articles 7 et 23 de l'arrêté du 11 août 1980 modifié susvisé ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 avril 2007 désignant les spécialistes apicoles du département de l'Ain,

VU l'arrêté préfectoral du 12 novembre 2009,

Sur proposition de la directrice départementale de la protection des populations de l'Ain.

ARRETE

Article 1 : est désigné **assistant apicole**, M.Pierre LOUVET, docteur vétérinaire, habitant 31, avenue Antoine de St Exupéry - 01160 PONT D'AIN.

Article 2 : sont désignés spécialistes apicoles :

M.VEREL Bernard - 380, allée des Côtes - PERONNAS

Cantons	Nom, prénom du spécialiste apicole	Adresse de l'Agent
<u>Secteur 1 : BRESSE</u> BOURG EN BRESSE VIRIAT MONTREVEL EN BRESSE COLIGNY	PERROD André	Moulin des Ponts 01270 VILLEMOTIER
<u>Secteur BRESSE-SAONE</u> SAINT TRIVIER DE COURTES BAGE LE CHATEL PONT DE VAUX PONT DE VEYLE THOISSEY CHATILLON SUR CHALARONNE	REVEL Joseph	783, rue de la Villeneuve 01290 CROTTET
	SAUNIER Guy	Les Désirs 01540 SAINT JULIEN SUR VEYLE
<u>Secteur VAL DE SAONE SUD :</u> SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS TREVOUX REYRIEUX MIRIBEL	CHOPIN Gérard	Rue Gabriel Voisin 69220 BELLEVILLE SUR SAONE
	MOUTON Marc	365, route de Biesse 01480 FRANS LES VERNES
<u>Secteur CENTRE DOMBES</u> CHALAMONT	DUNIAUD Alain	Oussiat 01160 PONT D'AIN